



**Chambres de Métiers  
et de l'Artisanat**

Interdépartementale  
Côte-d'Or - Nièvre  
Saône-et-Loire - Yonne

Communiqué de presse

Le 15 octobre 2016



Pays Seine-et-Tille

## Emploi : création d'un «Relais conseil aux entreprises»

**La délégation Côte-d'Or de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Interdépartementale (CMAI) et la Maison de l'Emploi et de la Formation (MDEF) du Bassin Dijonnais ont signé, le 11 octobre, une convention de partenariat. Objectif : développer une offre de services RH destinée aux TPE-PME du Pays Seine-et-Tille.**

Voilà un constat qui nécessite des actions rapides et concrètes. Selon une enquête menée conjointement par le GIP MDEF du Bassin Dijonnais et la délégation Côte-d'Or de la CMAI, au premier trimestre 2016, rares sont les TPE-PME en capacité de répondre aux enjeux en matière de gestion des ressources humaines. Les raisons : l'absence de structuration et de compétences nécessaires à cette démarche.



*Régis Penneçot, président de la délégation Côte-d'Or de la CMAI et  
Océane Charret-Godard, présidente de la MDEF du bassin dijonnais.*

C'est pourquoi les deux partenaires ont décidé de lancer ensemble une expérimentation, d'une durée de 12 mois, sur un territoire rural, le Pays Seine-et-Tilles. L'un, la CMAI apporte son expertise et son offre de services en direction des entreprises artisanales, l'autre, la MDEF, forte de ses connaissances en matière d'emploi-formation, assure l'animation. Désormais si un dirigeant s'interroge sur la rédaction de fiches de postes, sur les formations, sur les

risques professionnels, sur le droit du travail, il peut contacter le Relais conseil aux entreprises où une chargée de projet, Audrey Jamet, répondra à ses questions. Ce nouveau point d'accueil entend en effet sensibiliser les chefs d'entreprise aux sujets RH, les informer sur les modalités d'appui existantes et les soutenir globalement dans leurs actions.

Au-delà de la MDEF et de la CMAI, un premier cercle de partenaires pourra être mobilisé pour répondre individuellement aux entreprises et animer des informations collectives et/ou des ateliers ou encore monter des actions spécifiques. Un travail partenarial a donc été mené avec le Club Entreprendre, le Pays Seine-et-Tilles, Pôle emploi Valmy et les services du Pôle Travail et Pôle Entreprises, Economie, Emploi de la Direccte.

### Infos pratiques

Relais conseil aux entreprises  
Pour obtenir un rendez-vous, contactez :  
Audrey JAMET au 06 70 83 40 21 ou  
ajamet@mdefbd.fr

### Contact Presse

Gaëlle Jouanne, chargée de communication  
Chambre de Métiers et de l'Artisanat  
Interdépartementale  
gjouanne@artisanat-bourgogne.fr / 03 80 63 10 15